

GREZOLLES



BULLETIN MUNICIPAL
n° 15
JANVIER 2011

Renseignements pratiques

Mairie : Tel : 04 77 62 57 00 **Ecole :** Grézolles : 04 77 62 57 90
Fax : 04 77 62 54 58 Soutemon : 04 77 65 52 46
Mail : mairiegrezolle@wanadoo.fr
Site Internet : grezolles.fr
Contact : siteinternet@grezolles.fr
Secrétariat ouvert au public : **Salle de SOVA :** 04 77 62 54 19
- le mardi de 14h à 17h
- le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Permanence des adjoints : le samedi de 9h à 11h

Correspondants presse :

La Tribune - Le Progrès : Mme Maritchu CLEMENT 04 77 62 50 19
Le Pays Roannais : Mme Françoise CLEMENT 04 77 62 57 61

Déchèterie intercommunale :

La déchèterie intercommunale est située sur la zone d'activités de Pralong à St Germain Laval et vous accueille :

Horaires d'été : Du lundi au vendredi de 13h30 à 18h00
Le Samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h00

Horaires d'hiver : Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h00
Le Samedi de 13h30 à 17h00

Gendarmerie de Saint-Germain-Laval : 04 77 65 00 37 Urgence : 17
SAMU Roanne : 04 77 72 24 00 Urgence : 15
Pompiers : Urgence : 18
Trésorerie de Saint-Germain-Laval : 04 77 65 42 38
Service des Eaux de Saint-Germain-Laval (SAUR) : 04 77 65 40 33
Syndicat des Eaux de la Bombarde : 04 77 65 40 64
EDF (Montbrison) : 08 10 33 31 42
Communauté de Communes des Vals d'Aix et d'Isable : 04 77 65 48 75
Fax : 04 77 65 57 72
Transports scolaires Ets SOUCHON (Saint Germain Laval) : 04 77 65 00 43
Pompes Funèbres Ets COLOMBAT (St Germain Laval) : 04 77 65 43 34
Ets OSSEDAT (St Just en Chevalet) : 04 77 65 05 22
Ambulances : Ets GOUILLOUD Guy 04 77 65 43 10
Ets LEROUX Christiane 04 77 65 43 46

Commerçants :

Epicerie, dépôt de pain Ets FOURNIT : 04 77 62 58 80
Bar, tabac, presse "L'Embuscade" : 04 77 62 57 93
Matériaux Sarl SITERRE : 04 77 62 57 72
Négoce de bestiaux SAS CLEMENT Frères : 04 77 62 57 79
Portes et automatismes Ets DOITRAND : 04 77 66 41 20

Artisans :

Plomberie, chauffage, Energies Nouvelles Sarl LOUVET : 04 77 62 55 84
Garage PONCET : 04 77 62 57 01
Multi Technique Habitat Ets COLLI : 06 74 75 28 66
Sytec Audio Ets THIMONIER : 09 50 73 04 55
Entr. PALABOST Sylvain : 04 77 62 58 11

Accueil touristique :

Restaurant "Le Georget" : 04 77 62 56 52
09 77 30 96 09

Sommaire

Sommaire	1
Mot du maire	2
Mairie :	
1 – Budget.....	3
2 – Travaux en cours / en projet.....	5
3 – Etat civil / Bébés de l'année.....	8
4 – Informations :	
- Mairie.....	10
- Recensement.....	11
- Station d'épuration.....	12
- Etude aménagement de bourg.....	16
- Evaluation des risques.....	17
CCVAI :.....	19
Vie à Grézolles :	
1 – Grenelle de Simon.....	22
2 – Nouveaux habitants.....	23
3 – RPI Grézolles / Souternon.....	24
4 – Cela s'est passé cette année.....	26
5 – L'évolution de l'agriculture à Grézolles.....	32
6 – Portrait : « Un fromager hors normes ».....	34
Ronde des associations :	
1 – FNACA.....	35
2 – Sou des écoles.....	36
3 – Chasse communale	37
4 – Donneurs de sang	38
5 – Club de l'Amitié.....	39
6 – Elan Val d'Aix.....	41
7 – Comité des fêtes.....	42
8 – FA Classards.....	43
9 – J'AIM FOOT.....	44
10 – AGAP.....	45
Culture et patrimoine :	
1 – Poème « L'école de campagne ».....	49
2 – Inventaire des œuvres du village.....	50
3 – Histoires de tableaux.....	52
4 – Conte pour enfants.....	55



Le Mot du Maire

L'an dernier, c'est un peu le secteur de « La Chaux » qui fut à l'honneur : dissimulation des réseaux secs, nouvel enrobé et sécurisation.

Cette année, les efforts se sont plutôt portés vers les quartiers d'Aix : drainage complet et chaussée neuve dans le secteur des pavillons, pose d'une barrière sur une portion dangereuse des rives de l'Aix et installation de coins « pique-nique ».

Dans le centre du village, l'église a retrouvé un éclairage travaillé à la fois dans des nuances douces et sur le principe d'économie d'énergie.

Mais le chantier de l'année a, bien sûr, été la construction de la station d'épuration : curage des lagunes, épandage des boues, impressionnant terrassement, installation des lits de granulats plantés de roseaux.

Un tel chantier ne pouvait se dérouler sans aléas : les chemins alentours ont souffert (même si les agriculteurs du secteur et les propriétaires de l'usine ont permis de limiter les déplacements de matériaux) et 4 mois ont été bien nécessaires pour venir à bout de la tâche.

L'employé communal doit désormais en assurer l'entretien et nous, utilisateurs, être vigilants sur nos rejets (pas d'objets inadaptés – serviettes,...-, pas de produits inadéquats – huiles de vidange,...). N'oublions pas que la déchèterie est à proximité et existe aussi pour nous débarrasser de l' « indébarrassable » !

A vaste projet, coût important. Il conviendra donc de gérer le budget avec rigueur pour poursuivre l'année 2011 sur d'autres voies : certes poursuivre le travail en assainissement, mais surtout avancer, et ce, avec votre collaboration, le projet de réhabilitation et de sécurisation de notre village.

Comptant avec confiance sur votre aide et votre participation pour aider l'équipe municipale à œuvrer pour un village propre et amélioré, je commencerai l'année 2011 en vous souhaitant bon courage pour les efforts demandés mais aussi, bien sûr, en vous présentant mes vœux de bonheur et de bonne santé les plus sincères.

Le maire
Françoise Clément

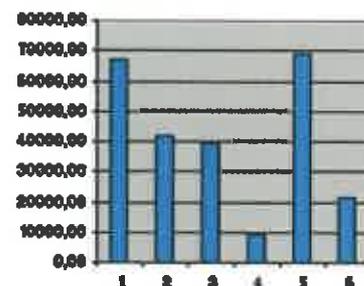


Budget primitif 2010

Fonctionnement :

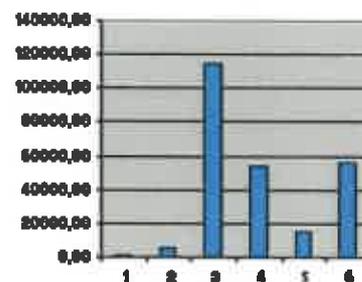
DEPENSES

Charges à caractère général -1-	67119,00	29,7
Charges de personnel -2-	41665,28	18,4
Autres charges de gestion courante -3-	39525,00	17,5
Charges financières -4-	9047,51	4,0
Virement à la section Investissement -5-	68710,54	30,4
Amortissement subvention SIEL -6-	21246,56	9,4
TOTAL	247313,89	100,0



RECETTES

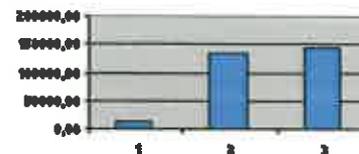
Atténuation de charges -1-	1500,00	0,6
Produits de service -2-	6019,66	2,4
Impôts et taxes -3-	114535,00	46,3
Dotations et participations -4-	54452,00	22,0
Autres produits de gestion courante -5-	15000,00	6,1
Excédent antérieur reporté -6-	55807,23	22,6
TOTAL	247313,89	100,0



Investissement :

DEPENSES

Remboursement des emprunts -1-	13621,58	8,3
Immobilisations en cours -2-	133218,52	80,8
Solde d'exécution reporté -3-	143302,57	86,9
TOTAL	290142,67	100,0



RECETTES

Dotations, fonds divers et réserves -1-	109936,57	37,9
Subventions d'équipement -2-	87249,00	30,1
Virement de la section fonctionnement -3-	92957,10	32,0
TOTAL	290142,67	100,0



Un peu plus de détails...

Document établi à partir du budget prévisionnel 2010 réalisé en mars/avril 2010. Certaines données ont donc pu être modifiées depuis.

Section investissements :

Financièrement parlant :	
Dépenses	164840,10
dont	
Emprunts (Remb. Part capitale)	13621,58
Immobilisations corporelles	16000,00
Immobilisations en cours	135218,52
Recettes	164840,10
dont	
FCTVA	18553,00
Excédents de fonct. capitalisés	42246,56
Subventions	35330,00
Virement à la section fonct.	68710,54

Dissimulations des réseaux	
La Chaux	
Dépenses	16000,00
Recettes*	Subv SIEL

Station d'épuration	
Dépenses	267890,00
Recettes*	107015,00

Curage de la lagune	
Dépenses	8700,00
Recettes*	2500,00

Sécurisation Abords Aix	
Dépenses :	12000,00
Recettes* :	3087,00

Voile 2010 :	
Dépenses :	34544,00
Recettes* :	17330,00

Opérations financières et non affectées :	
Dépenses	13621,58
dont	
Emprunts divers	10583,92
SIEL (emprunts)	3037,66

* : subventions du département

Section investissements et fonctionnement :

SPANC (Assainissement Non Collectif) :
Fonctionnement : équilibré en recettes et dépenses à 5000 €

Assainissement :
Investissement : équilibré en recettes et dépenses à 359820,13 €
Fonctionnement : équilibré en recettes et dépenses à 6920,78 €

CCAS :
Investissement : équilibré en recettes et dépenses à 6545,57 €
Fonctionnement : équilibré en recettes et dépenses à 5183,86 €

Travaux, projets,...

Voirie :

- **Secteur Aix :**



Nettoyage des abords du Pont d'Aix : février 10
Suite à la coupe des arbres derrière le Château d'Aix, un groupe de jeunes de l'ISEF, encadré par un éducateur technique, Monsieur Michel PATIN, a débarrassé les branchages et remis le site en état.

Barrière au bord de l'Aix : mars 10
Restauration et débroussaillage de la barrière du chemin d'Aix. Une couche de peinture verte aspect martelé constituera son nouvel habit.



Chemin d'Aix : juillet 10

Le bord du chemin d'Aix a été sécurisé : l'entreprise Duivon de Saint Martin la Sauveté a posé la barrière réalisée par l'entreprise Doitrand de Grézolles. Ce sont 66 mètres linéaires de barrières appuyées sur 23 poteaux fixés sur des longrines de béton qui longent à présent ce chemin très fréquenté. Une aide de la CCVAI dans le cadre des fonds de concours nous a été accordée (3029€).

Voirie d'Aix : Août 10

Dans le cadre du programme de voirie 2010, l'entreprise Pontille a achevé début août les travaux avec force camions et engins: drainage de l'eau, pose de caniveaux ou de bordures, pose d'un nouvel enrobé,... Ce programme bénéficie d'une aide du Conseil Général de 17333€.





Pique-nique à Aix :

Début août, deux tables de pique-nique, achetées chez Goutorbe à Chausseterre, ont été installées à proximité du Pont d'Aix. Les socles de béton avaient été réalisés par l'entreprise Duivon de Saint Martin la Sauveté.

D'autres secteurs ont également été « visités » :

Chemin de Challat : février 10

Le chemin de Challat a été débroussaillé par l'employé communal. Il est donc à nouveau praticable.



Fossé du ralentisseur : août 10

Les orages et les utilisateurs qui cherchent à éviter le ralentisseur ont endommagé le fossé de La Chaux. Des buses recouvertes de galets ont donc été posées par l'entreprise Siterre pour sécuriser cette portion de chemin très fréquentée.

Automne 10 : les chemins ont été ressuisés, les rails d'évacuation d'eau nettoyés. Des buttes seront installées pour sécuriser le chemin des Rivières en temps hivernal. De l'enrobé à froid a permis de boucher les nids de poules à divers endroits. Des grilles ont été positionnées en bordure du chemin de Granchamp. Le 2^{ème} débroussaillage annuel a été réalisé fin 15 décembre.

Travaux divers :

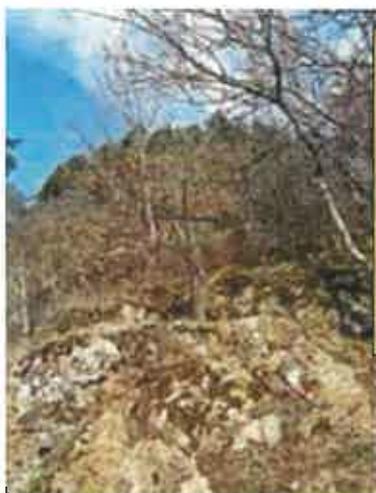
Modification des luminaires : février 10

La commune s'est dotée d'une quarantaine de nouveaux luminaires à l'esthétique très réussie mais aussi à l'éclairage économique puisqu'il s'agit d'un équipement à basse consommation.



Numérotation des rues : mars 10

En 2009, des noms ont été attribués aux rues de Grézolles. Pour permettre de compléter les adresses, des plaques portant un numéro ont donc été posées à l'entrée de chaque habitation. Ces numéros correspondent au nombre de mètres depuis deux points de la commune : le carrefour de la mairie sert de point de départ pour la numérotation de certaines rues, le carrefour de l'église pour les autres.



Petit patrimoine : croix sur chemin d'Aix : mars 10

Restauration de la croix dite « du Calvaire » à l'intersection du chemin d'Aix et de Chaillat. Les broussailles qui la recouvraient ont été enlevées. La croix a reçu une couche de peinture aspect martelé. Aucune possibilité de connaître l'historique de cette croix. Le débroussaillage a fait apparaître un sentier qui semble se prolonger en direction de la route qui la surplombe. Historique et explications bienvenus.

Eclairage de l'église :

Le quartier de l'église était un peu sombre. Les deux projecteurs utilisés pour les fêtes de fin d'année pour mettre l'édifice en valeur étant grands consommateurs d'énergie, un éclairage basse tension a été mis en place en relation avec le SIEL (syndicat d'électricité).



Embellissement : août 10

Une mosaïque réalisée par Mélaine Lanoë et Marie-Laure Besson trône désormais dans la rue du Val d'Aix. A noter que le ton des matériaux utilisés permet une belle intégration au site pour le plus grand plaisir des promeneurs.

Assainissement :

Déconnexion des fossés (bls) : juillet 10

La déconnexion des fossés sur la Route Départementale 26 (direction Saint Martin la Sauveté) a tellement bien fonctionné... que l'eau du fossé a débordé et franchi la route. Contact pris avec le Conseil Général qui a réalisé les travaux nécessaires (busage,...) laissant à la charge de la commune le seul montant du tampon fonte (215€ HT).

Drainage des eaux dans le chemin du Verger: à l'occasion de l'installation d'une construction neuve, quelques mètres de réseaux ont été améliorés sur le secteur.

Et, bien sûr, les GROS TRAVAUX de l'année, CURAGE DE LA LAGUNE et CONSTRUCTION EN MEME LIEU D'UNE STATION TYPE « ROSEAUX », mais ceci est l'objet d'un autre article...

Etat civil 2010

Naissances :

PAILLET Agathe	née le 27 décembre 2009 à Roanne
BELLET Laura	née le 18 janvier à Roanne
DUBAIL Théodore	né le 3 février à Montbrison
MARSAUX Eden	née le 19 mai à Saint Priest en Jarez
MARSAUX Lywène	née le 19 mai à Saint Priest en Jarez
CLEMENT Camille	née le 16 juillet à Montbrison

Mariage :

Angélique PALABOST et Carmélo TORNAMBE le 10 juillet à Grézolles
Isabelle CURTIL et Patrick BERGER le 24 juillet à Grézolles

Inhumations :

CHAMBODUT Jacques	décédé le 19 janvier à Villemontais
DUMAS Marie-Thérèse	décédée le 17 février à Mably
GEORGES François	décédé le 9 mai à Roanne
BARTHOLIN Marie-Antoinette	décédée le 16 juillet à Grézolles
MALFANT Christian	décédé le 16 septembre à Roanne
VALLET Huguette	décédée le 17 septembre à Grézolles (inhumation à Saint Julien d'Oddes)
PALABOST André	décédé le 21 octobre à Lyon

Les bébés de l'année...

Vanessa et Richard Paillet sont heureux de vous annoncer la naissance d'Agathe née le 27 décembre 2009 à Roanne. Le bulletin municipal 2009 étant déjà paru, nous profitons de l'édition 2010 pour souhaiter tous nos vœux de bonheur à toute la famille Paillet.



Lucas, Kévin et Nathan, ses 3 grands frères, sont heureux d'accueillir leur petite soeur Laura née le 18 janvier 2010 à Roanne. Elle est le quatrième enfant de Sandrine et Eric Bellet.

Caroline Rodier et Benjamin Dubail sont heureux de vous annoncer la naissance de Théodore né le 3 février 2010 à Montbrison.



Tommy, Anaïs, Bastien, et Marc Antoine sont heureux d'accueillir leurs petites soeurs jumelles Eden et Lywène nées le 19 mai 2010 à Saint Priest en Jarez. La famille de Laurence et Benoît Marsaux compte désormais 6 enfants.

Pierre, Marie et Juliette sont heureux d'accueillir leur petite soeur Camille née le 16 juillet 2010 à Montbrison. Elle est le quatrième enfant de Claire Siefridt et Pierre-Yves Clément.



Ils se sont dit oui...



**Angélique Palabost et Carmélo Tomambé
le 10 juillet 2010**



**Isabelle Curtil et Patrick Berger
le 24 juillet 2010**

Horaires d'ouverture de la mairie :

Les jours et horaires d'ouverture ont été modifiés de la manière suivante :

- Les mardis de 14h à 17h
- Les vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h

Une permanence est assurée les samedis de 9h à 11h par le maire et les adjoints

Recensement militaire :

A partir de 16 ans, dans le mois suivant la date d'anniversaire, tous les jeunes (filles ou garçons) doivent obligatoirement se présenter en mairie avec un livret de famille ou une carte d'identité.

Inscription sur les listes électorales :

Si vous avez atteint l'âge de 18 ans ou si vous avez déménagé au cours de l'année 2010, vous pouvez demander votre inscription sur la liste électorale en vous présentant en mairie muni d'une pièce d'identité.

Poubelles :

Rappel : Le ramassage des ordures ménagères est effectué au porte à porte les mardis soirs ; pour le confort de tous, aucun dépôt n'est admis sur la commune et un container individuel sera obligatoire en 2010. Si vous désirez acquérir un container, vous pouvez vous signaler en mairie, des achats groupés peuvent être organisés avec la Communauté de Communes.

Des containers pour le tri sélectif des déchets sont à votre disposition sur la place de la mairie, nous demandons à tous de bien respecter les consignes indiquées sur chaque container et de laisser propre les abords.

Il est demandé aux personnes qui stationnent leur véhicule sur la place, de ne pas se garer trop près de ces containers afin de ne pas gêner ceux qui déposent les déchets.

Stationnement :

Il est rappelé qu'il est interdit de stationner de façon permanente sur les trottoirs. Notre route départementale qui traverse le village est très fréquentée et il est dangereux pour les passants de devoir se déporter sur la chaussée. Le secteur le plus dangereux se situe dans le virage, aux abords du garage Poncet.

En attendant un aménagement plus global du bourg, merci de respecter ces consignes.

Une vie n'a pas de prix !

Extraits d'actes d'état civil (Naissance, mariage, décès,...)

La demande doit être adressée auprès de la Mairie du lieu d'enregistrement de ces actes.

Demands de Carte d'Identité ou de passeport :**1) Documents à fournir :**

- 2 photos d'identité (faites par un photographe)
- 1 extrait de naissance (à demander à la Mairie du lieu de naissance)
- 1 justificatif de domicile (ex : quittance EDF, EAU,...)
- Livret de famille

2) Lieu de demande :

- Carte nationale d'identité : mairie de Grézolles
- Passeport international électronique : mairies habilitées (Roanne, Feurs, Balbigny, Boën...)

Tarif location salle J.L. PRAS

	Saison estivale (01/05 – 31/10)	Saison hivernale (01/11 – 30/04)	
Réunions : Assoc. ext. à la commune	20€	30€	En cas d'utilisation régulière, un forfait peut être étudié
Soirées : Associations de la commune ou ext. – Particuliers	50€	70€	

→ Utilisation gratuite pour les réunions des associations de la commune

Nota: Ces tarifs sont précisés et modifiés par délibération du conseil municipal. Les cas exceptionnels non prévus sont étudiés par le Maire. Le règlement de la location s'effectue par chèque bancaire libellé à l'ordre du Trésor Public. Un chèque de caution de 150 € est demandé à la remise des clefs. Le règlement est disponible en Mairie et est affiché dans la salle.

La Mairie informe les présidents d'associations que 2 compteurs forains sont disponibles sur la Place du Village et Rue du Père Lachaise. Une demande devra être formulée en Mairie 1 mois avant les manifestations.

Recensement 2010

Du 21 janvier au 20 février 2010, Grézolles a été concerné par le recensement de la population. La nouvelle formule employée par l'INSEE avec une rotation par cinquième permet d'avoir des données plus actualisées et annuelles.

Le recensement est important car c'est lui qui détermine le calcul de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) attribuée par l'Etat.

Le calcul de la population se fait de la manière suivante: on additionne la population municipale qui comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur la commune et la population comptée à part qui peuvent être logées ailleurs mais en ayant conservé leur résidence sur la commune (étudiants par exemple). La somme de ces deux chiffres donne la somme de la population totale.

<u>En vigueur au 1^{er} janvier 2010</u>	<u>En vigueur au 1^{er} janvier 2011</u>
Population municipale: 279	Population municipale: 279
Population comptée à part 12	Population comptée à part: 4
<u>Population totale: 291</u>	<u>Population totale: 283</u>

Compteur Internet

Depuis la création de notre site en septembre 2009, **4650 visiteurs** environ se sont connectés sur le web (www.grezolles.fr) pour s'informer sur la vie de notre village. Si vous avez des informations ou des annonces à transmettre, n'hésitez pas !

Information CDST

Le CDST (Contrat de Développement Social sur les Territoires) concerne les quatorze communes de la Communauté des Vals D'Aix et d'Isable. Depuis le début de l'année, deux groupes composés d'habitants, d'élus, de professionnels travaillent à des projets pour renforcer le lien social. Pour les membres de la commission faire vivre son territoire et favoriser le lien entre habitants ; *« Le CDST a ouvert le dialogue, il a permis de nous rencontrer, de faire des connaissances. Nous avons appris à mieux connaître notre territoire, c'est comme une chasse aux trésors ! »*

Le projet est de créer un réseau intercommunal de sentiers de découverte en valorisant le territoire, son patrimoine, ses savoir-faire, ses traditions. L'objectif étant de créer de nouveaux espaces de rencontre, des ateliers, des veillées...

Un itinéraire et le repérage d'arbres, de plantes et curiosités à mettre en valeur est en cours sur BULLY. Des sentiers avec d'autres thèmes restent à créer sur d'autres communes. Nous avons besoin de vous pour effectuer le recensement des particularités à mettre en valeur. Vous connaissez les plantes, les arbres, vous avez vécu des traditions, des coutumes locales qui n'ont plus cours, vous aimez la nature, vous avez envie de partager vos compétences, d'apporter votre témoignage, vos idées, rejoignez le CDST ! Les membres des commissions vous invitent à la présentation de leurs projets le **vendredi 4 février à 20 h à DANCE** cette rencontre conviviale permettra de partager les idées mais aussi les bugnes et le cidre !

Le CDST est initié par la Mutualité Sociale Agricole mais il est ouvert à toute la population.

Il était une fois ... la nouvelle station d'épuration

Historique :

1991-1992 : étude et construction d'une lagune prévue pour une population de 150 habitants + 50 estivants (on compte une moyenne de 180 Equivalents Habitants – EH) avec 2 bassins de 1000 m², pour un montant de 232 000 F.

2007 : Les communes étant dans l'obligation de présenter un état des lieux de « zonage et assainissement », le Bureau d'Etudes SAFEGE est retenu pour cette étude. Les conclusions démontrent que notre station est sous-dimensionnée. On ne pourra plus raccorder d'habitation (donc on ne pourra plus accorder de permis de construire raccordé à un assainissement collectif).

- 2 étapes à prévoir :
- curage de l'ancienne lagune
 - construction sur le même lieu d'une nouvelle station.

Curage de l'ancienne lagune :

- Mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage par la DDT (Direction Départementale des Territoires) : 2095 € HT,
- Etude avec analyse des sols et des possibilités d'épandage (analyse des boues) : le Bureau d'Etudes SEDE Environnement est retenu. (étude : 2920 € HT),
- Curage et valorisation des boues : 8666,82 € HT + chaulage des terrains utilisés.
- Subventions prévues (sur MO + étude) :
 - Agence de l'Eau : 2550 € (50%),
 - Conseil Général : 1530 € (30%).
- Propriétaires des terrains sur lesquels les boues ont été épandues :
 - François Garrivier,
 - Thierry Poncet.

Conception de la nouvelle station :

10 août 2009 : choix du Bureau d'Etudes Réalités (14950 € subventionné à 50%) pour la conception d'une station de type « filtres plantés de macrophytes (roseaux) » dimensionnée pour 400 EH et extensible à 450 EH minimum.

28 août 2010 : retour de l'étude puis choix sur appel d'offre d'une entreprise pour réaliser la station (utilisation de la plateforme dématérialisée du Conseil Général).

23 août 2010 : l'entreprise SADE est retenue.

Déroulement des travaux :

14 septembre 2010 : L'entreprise SADE crée un by-pass qui permettra de court-circuiter le bassin du haut. Pendant 4 semaines, la lagune ne fonctionnera qu'avec le bassin du bas.



Mercredi 15 septembre :
L'entreprise CAMBRAI pompe les gros
surmargeants, en fait, le liquide.



Une petite barge verte est « mise à l'eau ». Son utilité : tirer les boues et les malaxer afin de pouvoir les évacuer.

Les boues sont pompées par
l'entreprise FARJAUT et épanchées sur
des prairies appartenant à Messieurs
Poncet et Garrivier.



Le terrassement peut alors commencer.

Pour remédier aux infiltrations d'eau,
des drains sont installés en fond de bassin.





Les chasses et autres pièces importantes sont livrées...

puis installées ...



Une membrane géotextile, puis la « bâche » sont déroulées et soudées à chaud.



Puis une deuxième membrane géotextile. Vient alors le moment de la mise en eau pour tester l'étanchéité.

Des drains sont installés en fond de bassin. Ils transporteront les effluents liquides dans le bassin suivant.





Des granulats de différents calibres sont répartis dans le bassin.

Les structures en inox sont installées. A chaque bûchée, elles achemineront les eaux usées sur le filtre à sable.



Implantation des roseaux.



Une « bûchée » de 4 m³ se déverse dans un des lits du bassin.

Après tous ces détails techniques, vous êtes vous-même invités à visiter le chantier sur le site !

Etude d'Aménagement Global du Bourg de Grézolles

La commune de Grézolles a retenu le Bureau d'Etudes Réalités afin de planifier les travaux futurs. Le but est de bénéficier des avantages du COCA (Contrat Communal d'Aménagement), d'optimiser ainsi l'aide apportée par le Conseil Général, sans oublier les autres possibilités de financement.



3 enjeux majeurs :

- Maintenir voire augmenter le niveau d'équipement du territoire (artisanat, commerces, écoles, associations...),
- Sécuriser et réduire les nuisances liées à l'augmentation du trafic routier sur la Départementale n°1 (vitesse, bruit, pollution...) ainsi que sur certains « points noirs » du village,
- Aménager et améliorer le cadre de vie du centre bourg (rénovation des réseaux, enfouissement des lignes EDF et Telecom...).

Rappel du déroulement de l'étude :

- 1 – Réunion de cadrage :**
 - Réunions de travail, entretiens avec les élus, entretiens individuels,
 - Réalisation du diagnostic,
 - 2 – Diagnostic :**
 - Réunions de travail, projets communaux
 - Traduction spatiale des projets et présentation par le Bureau d'Etudes,
 - 3 – Scénarii :**
 - **Présentation des scénarii en équipe projet au Conseil Général.**
- Nous en sommes là : nos scénarii seront présentés le 11 janvier 2011.**
- Phase de concertation,
 - Choix du scénario final par le maître d'ouvrage,
 - Première partie de l'étude prospective financière (Trésor Public),
 - Réalisation du programme d'aménagement par le Bureau d'Etudes.

4 – Proposition finale.



LA DEMARCHE DE PREVENTION DES RISQUES AU TRAVAIL

1) Le contexte réglementaire

L'Autorité Territoriale, comme tout employeur public ou privé, est tenue d'assurer et de maintenir pour son personnel les conditions de travail garantissant leur sécurité et leur santé.

Elle doit ainsi au préalable s'engager dans une démarche de prévention des risques professionnels.

Le Document Unique d'Evaluation des Risques
est le document de base pour cette démarche
il sert de support à l'analyse des risques et à la mise en place des actions de
prévention

2) Les enjeux de la sécurité

2.1) L'enjeu humain

* Conséquences physiques, suivant la gravité de l'accident

2.2) L'enjeu économique

* Coût financier pour la collectivité

a) Coût direct

Ex : Entre 1998 et 2003, coût direct moyen pour un arrêt de travail

- Accident de service : 2500€
- Accident de trajet : 4200€
- Maladie professionnelle : 22800€

b) Coût indirect (Source CNAM)

- Coût indirect = 3 à 5 fois le montant du coût direct

2.3) L'enjeu pénal

L'Autorité Territoriale, ainsi que les Agents (en cas de faute grave ou de non respect des règles de sécurité) peuvent être personnellement mis en cause devant les juridictions pénales.

2.4) L'enjeu technique et managérial

- Outil de motivation et de responsabilisation des Agents
- Instauration d'un climat de confiance au sein de la collectivité

CONCLUSION

L'objectif de la prévention est double :

- * Améliorer les conditions de travail des Agents
- * Réduire le nombre et la durée des accidents de service et les maladies professionnelles.

Il va sans dire que l'homme est au centre de l'organisation de la politique d'hygiène et de sécurité du travail, car c'est bien l'enjeu humain qui prédomine, bien avant l'enjeu financier, technique et les questions de responsabilités pénales.

3) Les Acteurs de la prévention

- * L'Autorité Territoriale
- * Les Agents
- * L'ACMO
- * L'ACFI
- * Le CTP/CHS (Comité Technique Paritaire/Comité Hygiène Sécurité)
- * La Médecine du Travail

4) Les principes généraux de la prévention

- * Eviter les risques et évaluer les risques pouvant être évités
- * Combattre les risques à la source et adapter le travail à l'homme
- * Tenir compte de l'évolution des techniques
- * Remplacer ce qui est dangereux par ce qui ne l'est pas ou ce qui l'est moins
- * Planifier la prévention
- * Donner la priorité aux protections collectives sur les protections individuelles
- * Donner aux Agents les instructions nécessaires

5) Mission de l'ACMO (Agent Chargé de la Mise en Oeuvre)

C'est un Agent de la Collectivité Territoriale désigné par l'Autorité Territoriale après avis du CTP et après une formation préalable, il a pour mission :

- * d'assister et conseiller l'Autorité Territoriale
- * de mettre en place le plan de prévention
- * d'améliorer l'organisation et l'environnement de travail
- * de veiller à l'observation des prescriptions législatives et réglementaires et à la bonne tenue des registres sécurité

6) Mission de l'ACFI (Agent Chargé de la Fonction d'Inspection)

C'est un Agent du Centre de Gestion, qui, après formation et après signature d'une convention entre le Centre de Gestion et la Collectivité, a pour mission :

- * de contrôler les conditions d'application des règles relatives à l'hygiène et la sécurité du travail et à la prévention des risques (Audit ; rapport ; préconisations d'améliorations)
- * de conseiller l'Autorité Territoriale en matière d'hygiène et de sécurité

7) Actions déjà engagées au sein de la collectivité:

- * Formation de l'ACMO (Mme Huguette Banus, secrétaire de Mairie)
 - * Mise en place de tous les documents obligatoires et nécessaires à la démarche
 - * Mise en place des Acteurs de la Prévention (relation entre la Collectivité et le CDG42, signature de contrat)
 - * Démarche largement engagée pour l'Agent affecté aux espaces verts, entretien des bâtiments, de la station d'épuration et voirie.
- Pour cette activité, les actions réalisées sont :
- analyse des risques pour chacune des tâches
 - Mise en place des actions de prévention
 - Achat de matériel de protection individuel et collectif
 - Rédaction de consignes de sécurité
 - Programmation de formations spécifiques (gestes et postures, habilitations électriques, ...)
- * Réunions trimestrielles pour le suivi de l'action
 - * Réalisation d'un audit par l'ACFI (Agent Chargé de la Fonction d'Inspection du Centre de Gestion)
 - * Réalisation d'un rapport par l'ACFI
 - * Mise en place d'un plan d'action par la collectivité suite à ce rapport

En 2010, 2011, l'action va se poursuivre pour l'Agent affecté à l'école et pour l'Agent affecté aux tâches administratives.



CCVAI

19



DES TRAVAUX PREVUS A LA MAISON DE RETRAITE « Accueil-Amitié »

Le bâtiment qui abrite la Maison de retraite de St Germain Laval étant la propriété de la Communauté de Communes, c'est à la CCVAI qu'incombent les travaux. Un programme établi en large concertation avec l'établissement a été arrêté ; il se base à la fois sur le projet d'établissement, les attentes du personnel, des résidents et leur famille, dans le but d'améliorer la prise en charge des résidents et plus particulièrement les plus dépendants. Le projet tient compte des financements mobilisables. Ces travaux ne modifieront pas la capacité actuelle d'accueil de l'EHPAD (64 lits).

Le Conseil d'Administration de la Maison de Retraite a eu le souci de l'amélioration de la vie résidentielle et du niveau de sécurité de l'Etablissement, tout en contenant l'évolution du prix de journée.

Le projet architectural est aujourd'hui en phase d'avant-projet sommaire.

La phase « travaux » débutera courant 2011.



UN SERVICE PORTAGE DE REPAS

En complément du service de portage de repas à domicile en liaison chaude effectué par l'ADMR, la Communauté de Communes propose à tous les habitants du territoire un service de livraison de repas en liaison froide (repas livré froid à réchauffer).

Pour tous renseignements complémentaires ou inscriptions, s'adresser au secrétariat de la Communauté de Communes : 04.77.65.48.75.



AUTOMNE 2011 : OUVERTURE D'UN MULTI-ACCUEIL INTERCOMMUNAL SUR LE TERRITOIRE

Origine du projet communautaire :

Constatant un manque dans les possibilités de garde collective pour les tout-petits, les élus communautaires ont souhaité créer les conditions d'un accueil diversifié sur le canton :

A côté de l'accueil individuel proposé par les assistantes maternelles agréées, un Etablissement d'Accueil Petite Enfance, de type multi-accueil, sera construit en 2011 sur la Commune de St Germain Laval, chemin du Grand Vernay. Le permis de construire est accordé ; la construction va démarrer prochainement.

Comment va fonctionner cette nouvelle structure ?

Elle pourra accueillir des enfants de 3 mois à 3 ans avec une autorisation d'ouverture à 12 places. Accueil régulier à temps plein ou à temps partiel, accueil occasionnel avec ou sans repas seront proposés puisque le « multi-accueil » remplace et combine les services qu'on pouvait trouver dans une crèche et une halte-garderie.

Les élus ont choisi de confier la gestion de l'établissement à un tiers par une délégation de service public.

Une consultation est en cours et le futur gestionnaire sera connu au printemps prochain.

A qui s'adresse ce nouveau service ?

Ce nouveau service mis en place par l'intercommunalité concerne les 14 communes du canton.

Les familles domiciliées sur le canton, ou bien ayant un lien avec ce territoire du fait du lieu de travail d'un des parents, pourront faire inscrire leur(s) enfant(s) pour un accueil dès la rentrée 2011.

Où se renseigner ?

Les parents intéressés peuvent d'ores et déjà faire connaître à la Communauté de Communes leur intention d'inscrire leur enfant.

Toutes les demandes seront examinées par une commission d'attribution des places qui devrait se réunir entre juin et juillet 2011.

Contact : Isabelle FONTVIEILLE, coordinatrice Enfance/Jeunesse : tel 04.77.65.48.75



Depuis 3 ans, les professionnels de santé du territoire : médecins généralistes, infirmières, dentistes, kinésithérapeutes, pharmaciens et pédicure réfléchissent, avec les élus du territoire, à de nouvelles formes de travail en commun qui permettront de conserver une offre de soins pérenne et de qualité pour l'ensemble de la population.

Une étude menée en 2009 sur le territoire a permis d'établir qu'une Maison de santé pluridisciplinaire construite sur la Commune de St Germain Laval, avec une annexe sur la Commune de St Martin la Sauveté permettrait de répondre à ces attentes.

Une première étape significative a été franchie début 2010 avec la création d'une Association dénommée « MSP Vals d'Aix et Isable » qui regroupe l'ensemble des professionnels de santé et des élus du canton. Cette association a commencé ce travail commun (entre professionnels de santé et avec des organismes œuvrant dans le champ médico-social) qui se concrétisera par un projet de santé global.

Du point de vue immobilier.

Après une phase d'études (2011) un bâtiment neuf sera construit sur la commune de St Germain Laval (2012) et un bâtiment appartenant à la Commune de St Martin la Sauveté sera rénové pour accueillir l'annexe (2012)

Parallèlement, des demandes de subvention ont été faites par la Communauté de Communes, notamment au niveau de l'Etat. Les réponses parviendront au printemps 2011. A suivre !

Pour la Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable, UNE VOLONTE DE S'INSCRIRE DANS UNE STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

- ⇒ Les deux nouveaux équipements intercommunaux construits sur la Commune de St Germain Laval seront implantés sur le même site, sur l'axe structurant D8 au carrefour du chemin du Grand Vernay
 - ⇒ Economie d'espace et Mutualisation de voiries d'accès, de parkings
 - ⇒ Une chaufferie bois permettra d'établir un réseau de chaleur qui desservira les 2 bâtiments
- ⇒ Ces deux bâtiments seront construits avec une exigence de Haute Qualité Environnementale.
La Communauté de Communes fait des choix économiques, environnementaux, sociaux :
 - ⇒ Même si une construction de type BBCE (Bâtiment Basse Consommation Energétique) génère une plus-value à l'investissement, les dépenses de fonctionnement du bâtiment s'en trouveront ensuite allégées. De plus, l'obtention du label « BBCE » permettra sans doute de mobiliser des financements complémentaires (auprès de l'ADEME -Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie- et de la Région Rhône-Alpes notamment).
 - ⇒ Choix d'être exemplaire sur le volet environnemental pour le territoire (qualité des matériaux employés : conception et réalisation de haute qualité environnementale par l'obtention du label « BBCE »
 - ⇒ De plus, l'installation d'une chaufferie bois s'appuiera sur la filière bois de la région et participera à son développement tout en préservant les ressources naturelles.

Le recrutement d'une animatrice environnement en juin 2010 traduit également la volonté d'accorder l'importance nécessaire à la compétence « environnement » de la CCVAI.



Carine DUBOIS, recrutée en juin 2010 sur la base d'un mi-temps, suit le marché de collecte et de transport des ordures ménagères, la gestion du tri sélectif et de la déchèterie, suit les activités du SEEDR (Syndicat d'Etudes et d'Eliminations des Déchets du Roannais) et les actions de communication.



Rappel : Le service déchets ménagers de la Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable vous informe qu'à partir du 1^{er} janvier 2011, NE SERONT PLUS COLLECTES AVEC VOTRE BAC A ORDURES MENAGERES :

- Les déchets destinés au tri sélectif (verre, papier, emballages recyclables)
- Les déchets destinés à la déchèterie (carton, déchets verts, ferraille, déchets dangereux...)

Les sacs poubelles déposés sur la voie publique étant fréquemment déchirés par des animaux errants, pour la salubrité et la sécurité des agents de collecte, les sacs poubelles seuls, ou à côté de bac roulant seront laissés sur place.

⇒ Il est recommandé de se munir d'un bac adapté.

UNE NOUVELLE FILIERE DE TRAITEMENT DES TEXTILES sur la Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable

Courant janvier 2011, 3 conteneurs en libre accès destinés à la collecte des textiles et de la maroquinerie vont être installés sur le territoire de la CCVAI, aux endroits suivants :

- Place du stade St Martin la Sauveté
- Place de l'Eglise St Germain Laval
- A l'entrée de la déchèterie, St Germain Laval

L'objet de cette nouvelle filière est de récupérer tous les textiles afin de les recycler et de leur donner une seconde vie plutôt que de les destiner à l'enfouissement.

Leur recyclage contribuera à réduire les tonnages d'ordures ménagères et donc, à limiter l'augmentation des coûts de gestion des déchets ménagers.

La collecte des conteneurs, le tri et le recyclage des textiles seront réalisés par l'entreprise le Relais Bourgogne.

OUI

Les textiles usagés et neufs acceptés sont :

- Les vêtements
- Les chaussures (attachées par des lacets)
- Le linge de maison
- La petite maroquinerie (ceinture, sac à main...)

NON

Sont refusés :

- Les textiles souillés
- Les chaussures trouées et/ou sans semelle

Ces déchets doivent être jetés avec vos ordures ménagères et/ou aux encombrants en déchèterie.

Que deviennent les textiles collectés?

Les textiles en bon état seront revendus en France et à l'export dans les pays en voie de développement.

Les textiles en mauvais état seront recyclés en chiffons d'essuyage ou seront défibrés pour la matelasserie, l'automobile ou la fabrication d'isolant thermique.

Pour vos textiles en bon état, vous avez également la possibilité de les déposer aux permanences d'Emmaüs :

- Local de St Germain Laval, place Jean Boyer
- Local de St Martin la Sauveté

N.B : Si la lettre du tri parue en Novembre 2010 ne répond pas à toutes vos questions vous pouvez contacter Carine DUBOIS à la CCVAI au 04.77.65.48.75. ou par mail à carinedubois.ccvai@orange.fr

Retrouvez tous les services et l'actualité de la CCVAI sur notre site internet : www.cc-valsaisable.fr

Et si nous parlions de nos déchets ou le Grenelle de Simon...

Le savez-vous ?

En 2009, chaque habitant du canton a produit 4,31 % de plus d'ordures ménagères qu'en 2008, soit 267,29 kg !

Si l'on ajoute à ce chiffre le poids des déchets encombrants, des gravats, des déchets apportés à la déchèterie ou aux points d'apport volontaire, chaque habitant atteint une production annuelle de 463,8 kg !

Une analyse plus détaillée des tonnages traités montre :

- une augmentation des ordures ménagères,
- une diminution de la collecte sélective (sauf emballages),
- une diminution des tonnages de déchèterie,
- une augmentation des coûts du service.

Trions-nous bien ? Pas sûr ...

Savez-vous ce qu'est le refus de tri ?

Ce sont les déchets jetés dans les conteneurs emballages qui ne peuvent pas être valorisés pour l'instant (barquettes plastique, pots de yaourts, de crème ou de fromage blanc,...). En 2009, ce refus de tri s'élève à 7,15 tonnes, soit 15% des emballages triés. Pas mal !

Plus fort encore ...

Au mois de juin, la CCVAI a connu un refus de tri encore plus indigeste : au cours de la campagne de broyage des 167 tonnes de déchets verts, en plus de nombreux indésirables (ficelles bleues, sacs plastique de terreau, tuteurs métalliques,...) avalés par la machine se cachait une... barre à mine.

Bilan : destruction de 18 marteaux du broyeur facturés 1350 € à la CCVAI.

Il est important que nous améliorions notre comportement et changions notre regard sur nos déchets. Les objectifs fixés par la loi Grenelle 1 concernant chacun de nous :

- diminution de 15 % des déchets enfouis d'ici 2012,
- réduction de 5 kg par an et par habitant des ordures ménagères jusqu'en 2019,

... avec des priorités à 5 et 10 ans.

Par quels moyens ?

- développer la communication Stap Pub,
- instaurer une fiscalité incitative,
- développer le compostage domestique,
- réduire la production de sacs plastique,
- développer l'éco-consommation,...

Bien sûr, la CCVAI nous aidera à atteindre ces objectifs, en accroissant la communication, en sensibilisant les enfants au tri des déchets, en réduisant les parents,...

A noter : dès 2011, le ramassage des ordures ménagères dans des sacs plastiques ne sera plus accepté au porte à porte (conteneur plastique obligatoire) et des sondages hebdomadaires seront réalisés par les rippeurs pour identifier le contenu de nos poubelles. En cas d'anomalie (verres, ferrailles, gravats...), les déchets ne seront pas ramassés !

Mais le plus gros travail relève de l'effort de chacun !

Les nouveaux habitants...

M et Mme PARIS ne sont pas en terre inconnue sur notre commune. Effectivement, si vous vous promenez dans notre village, vous avez certainement déjà croisé ces 2 visages qui connaissent Grézolles depuis leur enfance. Ce couple possède désormais un pied-à-terre dans notre village tranquille qu'ils apprécient tant.



Madame Brigitte CHOPIN est grézolloise depuis le 1^{er} novembre 2010. Elle est installée dans l'un des pavillons d'Aix avec sa fille Mallory qui a 11 ans et qui est scolarisée à Saint Germain Laval. Madame CHOPIN, vient du village d'Amions et trouve Grézolles très sympathique. Elle effectue actuellement du travail au domicile de personnes qui en ont besoin (ménage, lavage, repassage...) et souhaite développer cette activité à proximité. La petite famille ne serait pas complète sans citer leur chien Taizen et leur chat Ulysse.

Céline ROZANSKI, Saphir OSSENI et leur fille Akenda, de retour de Guadeloupe en juin 2009, ont séjourné quelques mois à Luré avant d'emménager à Grézolles dans l'ancienne Poste en août 2010. Céline travaille en intérim dans l'entreprise AEL de Champoly et Saphir est éducateur canin agréé. Akenda, âgée de 3 ans, est scolarisée à Souternon et attend patiemment l'arrivée d'un petit frère ou sœur pour février 2011.



Nous leur souhaitons à tous la bienvenue et une bonne adaptation à notre village.

RPI GREZOLLES - SOUTERNON



L'année 2010 vue de la classe de Grézolles

(rétrospective en quelques images)



Pour la classe de cycle 3, cette année 2010 fut :

- une année sportive :



Entraînements de lutte
à la SOVA



Course d'Oriente
en mai



Matches d'ultimate
en Juin



Rencontre USEP de
rugby en novembre

- une année musicale :



Danses country à la fête de
l'école en juin



Participation à la « piste aux écoles »,
sous le chapiteau de l'échappée lyrique,
en novembre

- une année scientifique :



Métallomanie à l'IUT
de Roanne en mars



Notre potager au
printemps



Visite et étude du chantier de la station
d'épuration en septembre, octobre, novembre
à Grézolles

- **une année festive :**



De nouveaux amis dans la cour en février !



Fabrication de masques en classe pour Carnaval



Confection de crêpes à l'école pour la chandeleur

- **une année riche en voyages et en découvertes :**



Travail à cinq classes sur le thème de l'Amérique



Voyage du RPI en juillet aux musées de la mine et du cycle à St Etienne



Voyage du RPI en septembre à Paray le Monial : basilique et mosaïques

- **une année placée sous le signe des rencontres :**



Venue de nos correspondants à Grézolles



Visite chez nos correspondants à St Jodard

Début juillet, trois élèves de CM2 sont partis pour rejoindre, en septembre, le collège; mais à la rentrée, neuf nouvelles têtes sont arrivées en CE2. C'est une classe de 18 élèves qu'accueille l'école de Grézolles pour cette année scolaire 2010 / 2011, et déjà, plein de nouvelles idées en tête, à partager avec les autres classes du RPI: la réalisation de mosaïques avec une artiste mosaïste, et un voyage scolaire de 4 jours, au mois de juin 2011, sur les traces des gallo-romains, dans la région d'Arles-Nîmes, sont en prévision.

Je remercie le Sou des écoles et les municipalités, qui financent un grand nombre de nos actions, les parents d'élèves, qui accompagnent la plupart de nos sorties, mes collègues du RPI, toujours prêts à collaborer, et, bien sur, les enfants, des élèves dynamiques et motivés, avec lesquels il est un vrai plaisir de construire et de vivre tous ces projets pédagogiques !

A. FAVARD

Cela s'est passé cette année ...



Vendredi 8 janvier : L'alambic du syndicat de distillerie de Saint Germain Laval et deux distillateurs ambulants s'installent à Grézolles, aux Plassottes. Chacun peut amener les fruits de sa production, et, ..., après quelques heures, déguster...

1^{ère} semaine de janvier 2010 :
La neige recouvre le pays et nous offre de bien belles images...



Dimanche 17 janvier : concours de belote organisé par le Club de l'Amitié, à la SOVA.

Samedi 23 janvier :
L'équipe municipale a présenté aux Grézollois ses meilleurs vœux pour l'année 2010. Cette traditionnelle rencontre s'est bien sûr poursuivie avec la dégustation de la galette des rois accompagnée du verre de l'amitié.



Recensement :
Du 21 janvier au 20 février, Madame Béatrice Gilbert a officié en tant qu'agent recenseur sur notre commune.



Judi 28 janvier : Sacre des Reines du Club de l'Amitié autour de la traditionnelle galette.



14 février : le jour de la Saint Valentin, la famille Jeannin sort grande gagnante du concours de belote organisé par la société de chasse.

Mercredi 17 février : entretiens individuels en mairie concernant la procédure COCA (Contrat Communal d'Aménagement du Bourg). Mademoiselle Ponson, du Bureau d'Etudes Réalités, reçoit une quinzaine de personnes afin d'établir un diagnostic et ainsi construire les bases de notre projet d'amélioration du village.



Février-mars : épisode « Guerre des Etoiles » au village : plusieurs membres de l'équipe municipale, perfos au poing, installent les plaques et les numéros des particuliers.

9 mars : don du sang et remise de diplômes à la SOVA.



Vendredi 19 mars : recueillement devant le Monument aux morts à l'occasion du 48^{ème} anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie.

8 mai : Un moment de recueillement très fort grâce à la présence de nombreux enfants.





Du 10 mai au 16 mai : symposium de sculpture sur le thème «La Semeuse».



4 juin : François Garrivier accueille sur son exploitation des membres d'associations de consommateurs.



12 juin : les basketteurs de l'EVA terminent la saison sportive autour d'un très convivial barbecue à la SOVA.



24 juillet : La messe est célébrée par le Père Chaize à la chapelle Sainte-Barbe. Buffet et verre de l'amitié seront ensuite les bienvenus pour souhaiter réussite au Père Chaize dans sa future carrière d'enseignant aux Chartreux à Lyon.



Fête Patronale : de l'avis général, la fête du 15 août fut vraiment un succès : plumes et paillettes, pétanque, poulet basquaise, soupe aux choux et promenade avec une « 2-bœufs », il y en eut pour tous les goûts et tous les âges !



3, 4, 5 septembre : ball-trap aux Plassottes : cette année encore, nombreux sont ceux qui sont venus « taquiner le pigeon » !



25 septembre : Les classes en 0 font la fête : apéritif à Grézolles (salle J.L.Pras), repas à Luré (préparé par le Georget). Chapeau !

1^{er} octobre : Assemblée Générale de la FNACA ... un peu après le repas !



9 octobre : Roanne Table Ouverte au Georget : repas d'exception accompagné de jazz manouche : une ambiance « caliante » qui a ravi l'assistance .

22 octobre : Inauguration des 1 800 premiers m² de panneaux photovoltaïques installés par l'entreprise Cherbland sur les toitures de l'usine Doltrand Et, bien sûr, comme nous l'a expliqué Roland Doltrand : « Avec Cherbland, tout est grand ! », alors, c'est donc avec des rotations d'hélicoptères qu'il a été possible d'admirer le chantier vu du ciel.



22 octobre : Elan de solidarité des agriculteurs du canton : suite aux ravages causés par le passage de la tempête Xynthia, en Vendée, les agriculteurs ont été durement touchés. Les agriculteurs du canton ont entendu leur appel et se sont retrouvés à Grézolles pour reconditionner et leur envoyer, avec l'aide du Conseil Général, 25 tonnes de foin.

Dimanche 31 octobre ;

A l'occasion d'Halloween, monstres et sorcières surgissent dans le village. Mais, il est si facile de les apprivoiser avec quelques sucreries.



Commémoration du 11 novembre 1918 :

Devant les nombreux participants réunis devant le Monument aux Morts, des enfants de la classe de Grézolles ont lu 2 poèmes : « Le dormeur du Val » d'Arthur Rimbaud et « La paix contre la guerre » de Paola Farber.

14 novembre : après-midi de basket surprenant à la SOVA, au cours duquel les spectateurs sont venus nombreux voir s'affronter à l'occasion de la Coupe 2 équipes seniors masculins de l'EVA. Bien sûr, l'EVA a gagné ...



7 décembre :

5 nouveaux donneurs à la collecte de sang effectuée par les docteurs Froget, Paulin et Bost.

9 décembre :

Le repas du Club de l'Amitié au restaurant Le Georget a réuni 37 personnes dans une ambiance chaleureuse. La soirée s'est bien sûr terminée salle Jean-Louis Pras autour de la traditionnelle belote.





Samedi 11 décembre : Décorations de Noël
Aidés de quelques parents et de membres de l'AGAP, les enfants ont fait le tour des sapins installés dans la rue par la municipalité.

Samedi 11 décembre : Les élèves du RPI
fêtent Noël à la Salle des Fêtes de Luré. Bien sûr, le Père Noël était présent...



Vendredi 17 décembre :
Hot dogs, crêpes, vin chaud, musiciens d'Aix Trad, malgré les routes encombrées par la neige, toutes les conditions étaient réunies pour que la soirée de Noël organisée par l'AGAP soit réussie.

Samedi 18 décembre :
La municipalité invite les seniors ; cette année, 27 convives ont participé au repas au restaurant le Georget, 25 personnes ont reçu le colis de Noël.



Et bien sûr, toutes les infos sur la vie du village sur notre site régulièrement actualisé :

www.grezolles.fr

Grézolles et son agriculture

Depuis 1945, le monde agricole connaît une baisse significative de ses effectifs et Grézolles n'est pas en reste dans ce mouvement.

Nombre d'exploitations recensées à différentes époques :

	GREZOLLES	RHONE-ALPES	FRANCE
1945	45	-	9 500 000
1980	18	110 947	1 262 000
2010	7	41 700	450 000

D'une paysannerie de subsistance où les fermes sont de petite surface avec un parcellaire morcelé, chacun cultive une diversité de plants (blé, orge, avoine, fourrage, pomme de terre, choux, vigne...) élève plusieurs races d'animaux (moutons, vaches, chèvres, porcs...) avec un outil de travail essentiellement animal (vaches, bœufs et chevaux). Les paysans accomplissent leurs travaux avec pénibilité car beaucoup restent manuels. Toutes ces productions permettent d'assurer les besoins alimentaires de la famille et l'excédent des produits est vendu sur les foires, marchés locaux et négociants en bestiaux ce qui permet d'améliorer leur quotidien.

Fin des années 50, début 60, un petit ramassage de crème se met en place et quelques années plus tard, une collecte de lait est organisée pour une coopérative. C'est à partir de là que les éleveurs perçoivent un revenu plus régulier

En parallèle à la vie de nos campagnes, l'Etat français reconnaît que son agriculture est une vraie richesse et décide avec d'autres pays d'Europe de la protéger. Avec le Traité de Rome en 1957, la plus ancienne et importante des politiques communes est créée. En découlera la politique agricole commune (PAC) en 1962.

Ses objectifs sont :

- assurer un niveau de vie correct à la population agricole,
- garantir la sécurité des approvisionnements,
- stabiliser les marchés,
- assurer des prix raisonnables aux consommateurs,
- accroître la productivité.

Depuis, s'y sont ajoutés les principes de respect de l'environnement et de développement durable et rural.

C'est à ces dates qu'apparaissent les premiers tracteurs, ce qui permet aux paysans de travailler plus facilement, d'obtenir des rendements supérieurs.

Dès lors, les paysans s'agrandissent, d'autres vont travailler à l'extérieur tout en gardant leur petite structure tandis que certains abandonnent le métier.

Début 70, le marché du maigre se met en place et en parallèle, les coopératives laitières se développent, ce qui permet aux exploitations de se spécialiser sur une production (lait, viande ou les deux).

La mécanisation devient de plus en plus présente, l'agriculture en général progresse et les petites structures disparaissent peu à peu.

Aujourd'hui, les structures deviennent de plus en plus grosses et demandent une présence permanente pour un revenu pas toujours à la hauteur du temps de travail. C'est avant tout la passion du métier qui l'emporte.

Il faudra toujours que l'agriculture perdure car on a trop tendance à oublier que dans nos assiettes, le produit est issu de la terre ou de l'élevage.



Cédric Lenoir, un fromager hors normes

Si vous passez par le hameau des Rivières, vous pourrez peut-être parler avec Cédric Lenoir, Grézollois d'adoption, de son titre de champion du monde de crémier et fromager ! Ce titre prestigieux décerné tous les deux ans, il l'a obtenu en individuel en 2007 et par équipe en 2009 avec Audrey, sa collègue, en coiffant au poteau le Japon et l'Angleterre, excusez du peu ! Il s'agissait de se prêter à des épreuves variées et pointues telles que découpe, présentation d'un rayon, dégustation à l'aveugle etc. lors du SIRHA (salon international de restauration hôtellerie et agro-alimentaire).

Cédric Lenoir peut s'enorgueillir d'avoir obtenu cette distinction, mais ce qui le caractérise encore davantage, c'est la passion dans l'exercice de son métier de fromager. Rien ne le prédestinait à cette carrière... quoique déjà, lors des épreuves de son bac bio, il avait dû plancher sur les moisissures des fromages... Après un passage dans l'armée en Afrique, une rencontre marquera son parcours : celle d'un maître affineur à Paris, celui-là même qui a formé Hervé Mons, bien connu dans la région et au-delà. Quelques années à travailler dans la grande distribution à travers la France et il retrouve Hervé Mons : depuis, c'est à Montbrison qu'on peut trouver Cédric Lenoir, tenant les rênes de sa boutique du centre-ville. Il aime son rôle de pédagogue pour conseiller la clientèle au fil des saisons, lui présenter les meilleurs produits, lui faire découvrir mille saveurs... Il a aussi une activité d'affinage et sert de lien entre le client et l'agriculteur en choisissant les meilleurs « crus » dans des exploitations régionales.

Son ambition est de jouer la carte de la qualité et il semblerait que son objectif soit atteint.

Mais notre homme n'en finit pas d'avoir des projets : il étudie le dossier de la participation au « Mercure d'Or » concours pour lequel on peut se voir décerner une distinction remise par le ministère de l'Economie... Et pourquoi pas à l'horizon 2012 une participation au concours du meilleur ouvrier de France ? Pour échapper à toute cette agitation il peut heureusement compter sur la tranquillité des rives de l'Aix où la famille Lenoir semble beaucoup se plaire !



FNACA

Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie des communes de Souternon et Grézolles



L'activité de l'année 2010 :

- Organisation de la Commémoration du 19 mars à Souternon et à Grézolles avec les maires et les sympathisants.
- Voyage du 21 au 25 juin au Pays Basque : un succès avec une excellente participation : 61 personnes qui ont ainsi pu visiter la Rhune avec le petit train à Crémallère, Arcangues chère à Luis Mariano, Biarritz, Saint Jean de Luz, Hendaye, Saint Jean Pied de Port, 1^{ère} étape pour les pèlerins de Saint Jacques de Compostelle, Oxocelhya, grotte préhistorique réputée pour ses piments et enfin Saint Emilion.

- L'Assemblée Générale annuelle a eu lieu le 01/10/2010. Ont été distribués ce jour les cartes 20m et les calendriers.
- La section participe à la cérémonie du 11 novembre.
- Préparation du concours de belote du dimanche 21 novembre.

L'activité de l'année 2011 :

- Commémoration du 19 mars
- Voyage 2011 : « les trésors jurassiens », version découverte de la saison 2011.
- L'Assemblée Générale aura lieu le vendredi 30 septembre.
- Dimanche 20 novembre : concours de belote.

**Le Président présente
ses meilleurs vœux
pour la nouvelle année
à tous les adhérents,
adhérentes et amis de
la FNACA.**



Sou des écoles

Bureau 2010 - 2011 :

Président : Olivier LEROUSSEAU

– Vice président : Jean Philippe MARIN

Secrétaire : Karine PAYANT

– Vice secrétaire : Jean Pierre BRUYERE

Trésorier : Franck BEFORT

– Vice trésorière : Stéphanie MARCOUX

Membres actifs : Nicolas DOITRAND, Blandine SITERRE, Sébastien VERNAY, Saphirou OSSENI, Stéphanie LOUVET, Emilie CHAUX, David SEYCHAL.

Effectifs scolaires :

- Maternelle : petite et moyenne section à Souternon : 14 élèves (8 filles et 6 garçons) → 7 de Grézolles, 1 de Souternon, 2 de St Germain Laval, 1 de Luré, 1 d'Amions, 2 de St Julien – Enseignantes : Mesdames Pichot et Dorel.

- GS, CP et CE1 à Souternon : 18 élèves (10 filles et 8 garçons)

→ 7 de Grézolles, 8 de Souternon, 1 de Juré, 1 de St Julien d'Oddes et 1 de St Germain Laval – Enseignantes : Mesdames Joandel et Dorel.

- CE2, CM1 et CM2 à Grézolles : 18 élèves (7 filles et 11 garçons) → 8 de Grézolles, 7 de Souternon, 1 de Luré, 1 de Juré et 1 Saint Paul de Vézelin – Enseignante : Madame FAVARD
Soit 50 élèves sont inscrits à ce jour dont 1 de 2 ans, donc l'effectif est de 49 élèves.

Effectifs des années précédentes :

2001/02 : 63 élèves, 2002/03 : 57 élèves, 2003/04 : 53 élèves, 2004/05 : 47 élèves,
2005/06 : 52 élèves, 2006/07 : 50 élèves, 2007/08 : 50 élèves, 2008/09 : 48 élèves,
2009/10 : 46 élèves.

Financements apportés par le Sou des écoles :

- Une sortie au musée d'Assier de Feurs après Noël pour les cycles 2 et 3.
- Une sortie pour un spectacle de marionnettes dans l'année pour le cycle 1.
- Cinq rencontres USEP pour chaque cycle qui se déroulent dans différents villages.
- Un voyage de fin d'année scolaire cycle 2 et 3 sur le thème gallo romain durant 4 jours et 3 nuits début juin 11 avec visite du pont du Gard, d'Arles, de Nimes et différentes activités.
- Un CD ROM éducatif pour les cycles 1 et 2 et un autre pour le cycle 3.
- Du matériel sportif pour les 3 cycles.
- Des abonnements à des revues telles que Wapiti pour les 3 cycles.
- Des fournitures de toutes sortes pour fêter carnaval.
- Des cadeaux sont distribués aux élèves de CM2 pour leur départ en 6^{ème}.
- Répartition des frais par enfant pour l'année 2009/10 est de 50 à 80 € suivant les classes.

Manifestations :

- La journée de vendange du 8 octobre a réuni 16 volontaires (14 parents, 1 enseignante et 1 grand parent) dans une ambiance conviviale mais studieuse et a rapporté plus de 900 €.
- Le concours de belote du 15 octobre 2010 à Souternon a été une déception avec 26 doublettes ; merci néanmoins aux parents présents. Il nous a permis de réaliser un résultat de 300 euros environ.
- Un spectacle de Noël a eu lieu à la salle de Luré le 11 décembre 2010 avec des surprises et des friandises.
- Un repas dansant aura lieu le samedi 26 mars 2011 à la salle de Juré ; nous comptons sur votre présence au repas. Des cartes seront en vente auprès des membres du Bureau ainsi que chez les commerçants Grézollois.
- La marche des coucous aura lieu le dimanche 10 avril 2011 à Souternon avec quatre circuits pédestres, une assiette de spaghettis bolognaise est servie à l'arrivée.
- La fête de fin d'année se déroulera à la salle de Souternon fin juin 2011.

Le Sou des écoles remercie toutes les personnes qui participent chaque année au bon déroulement de nos manifestations et souhaite une bonne année à tous.

Société de chasse de Grézolles

La société de chasse de Grézolles compte cette année 31 membres. Le bureau est constitué de la manière suivante :

Président : Lucien VALLENSANT

Vice-président : Jean Paul VALLENSANT

Secrétaire : Armand FORGE

Vice-secrétaire : Romaric LOUVET

Trésorier : Didier LOUVET

Vice trésorier : Sylvain VALLENSANT

Cette année encore, la société de chasse a pris plaisir à participer à l'animation de notre commune en organisant avec succès ses habituelles manifestations : concours de belote le premier dimanche de février, sa soupe aux choux du 15 août et son traditionnel ball-trap le premier week-end de septembre.

Les efforts consentis par chaque chasseur lors des manifestations permettent à notre société prospérité et dynamisme. Néanmoins, la pratique de la chasse sur notre territoire souffre de l'évolution du biotope suite à la disparition régulière des haies qui fournissent un abri naturel pour le gibier ainsi que pour beaucoup d'autres animaux.



La société de chasse de Grézolles présente à la population ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année et remercie toutes les personnes qui ont contribué à la bonne marche de ses activités.

Amicale des donneurs de sang

Le bureau est toujours composé de la manière suivante :

- Président : Henri BOURDELIN
- Secrétaire : Josette MOTURA
- Trésorier : Laurent ROBERT

Cette année, l'assemblée générale aura lieu le vendredi 14 janvier à Saint Martin La Sauveté, le concours de belote le vendredi 4 février et le pique-nique entre les membres de notre amicale accompagnés des anciens donneurs le dimanche 17 juillet. Le président précise que les jeunes souhaitant intégrer le bureau seront les bienvenus ainsi que toute personne désirant aider le jour des collectes.

L'amicale rappelle à toutes les personnes intéressées qu'elles peuvent donner jusqu'à 70 ans : 4 fois/an pour les femmes, 6 fois/an pour les hommes.

Les prochains prélèvements auront lieu de 16 à 19 h les :

mardi 15 mars
mardi 27 septembre
mardi 6 décembre 2011.

Important : Pour les dons de plaquettes ou de plasma, vous pouvez vous rapprocher du centre de transfusion au 04-77-70-87-87, votre don peut sauver une vie !
Pour plus de renseignements, appelez le 04-77-65-46-05 ou 06-72-01-28-26.

Je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2011.

Le président



Le Club de l'Amitié

En début d'année 2010, 39 personnes sont inscrites au club, suite à l'assemblée générale aucune modification n'a été apporté au bureau. Alors, nous allons directement passer un petit rappel de nos activités de cette année :

- 14 janvier : compte-rendu financier, puis comme d'habitude toutes nos réunions sont basées sur la belote, bavardage autour d'une boisson chaude et de petits gâteaux,

- 17 janvier : nous avons organisé notre premier concours de belote ouvert à tous, 38 doublettes se sont inscrites ; les finalistes, 2 grézollois, MM. Patrick Berger et Wilfried Louvet ont remporté 2 jambons,

- 28 janvier : comme il se doit à cette période, nous avons tiré les rois ; nous devrions dire la galette des reines. Mmes Chalet, Fay et Baray ont été coiffées de la couronne d'or,



- 11 février : dégustation de bugnes faites ou achetées par les adhérentes ou adhérents,

- 25 février : concours de belote entre nous ; toutes les doublettes ont été primées, tombola pour les non-joueurs, l'équipe remportant le premier prix : Mmes Fay et Mangavel. Mlle Gilberte a gagné au tirage une poupée décorative habillée par Mme Chorler,



- 25 mars : comme chaque année, les chasseurs de Grézolles nous ont offert un chevreuil que nous dégustons tous ensemble. Nous remercions cette association et les personnes nous cuisinant ce repas,

- 8 avril : afin de fêter Pâques, décoration des tables (arbre à œufs, plumes, nids...) et dégustation de chocolats,



- 10 mai : première sortie direction Cléppé où nous avons rendez-vous avec nos copines les grenouilles ou la friture ; 37 personnes inscrites, cela prouve le succès de cette escapade puis retour à la salle pour un nouveau duel aux cartes,

- 10 juin : journée découverte. Départ de Grézolles direction Vienne, visite commentée du musée de la draperie, déjeuner, visite guidée de Vienne en petit train puis croisière de 1h30 sur le Rhône ; la météo étant de la partie, nous avons pleinement vécu ce moment. A bord, possibilité de boire le vin des vignes de Vienne. Sortie très appréciée des 25 participants (association avec le Club Vivre en forme de Saint Polgues afin de remplir le car),



- 8 juillet : on appellera normal c'est-à-dire bavardage, cartes, boissons chaudes et gâteaux avant la fermeture d'août,

- 9 septembre : réouverture de la classe de 3^{ème} avec retrouvaille des élèves autour d'un repas mi-chaud mi-froid et bavardage limité,



- 28 octobre : nouveau concours entre adhérents remporté par Mme Chalet et M. Rivoire. Tombola et tout le monde a reçu un cadeau surprise,

- 25 novembre : nous avons fêté les anniversaires de 8 de nos adhérents ; un petit présent a été offert et bien sûr champagne, super gâteaux commandés pour l'occasion à notre épicier du bourg,

- 9 décembre : repas de fin d'année au restaurant « Le Georget »,

- 23 décembre : bûches accompagnées de quelques bulles.

Nous avons réalisé notre programme décidé en début d'année : bravo à tous les participants.

Le Bureau souhaite une excellente année 2011, santé et bonheur aux adhérents et à leurs familles.

Comité des fêtes

Tout d'abord l'ensemble du comité des fêtes grézollois tient à adresser ses meilleurs vœux à toute la population pour l'année à venir.

Avant de parler plus amplement de notre association, nous tenons à avoir une pensée toute particulière pour Christian Bodenez. En effet, il nous a annoncé, lors de notre dernière réunion, sa décision de s'éloigner un peu de la gestion et de la participation du comité. Nous tenons donc à la remercier pour toute l'énergie et la bonne humeur qu'il y a consacrées durant de longues années. Nous lui souhaitons tous une bonne continuation en espérant le revoir le plus souvent possible.

En ce qui concerne le comité, nous avons essayé cette année d'innover lors de la fête patronale du 15 Août afin de donner un second souffle à cette dernière. Nous sommes un peu partis dans l'inconnu avec la venue d'un dîner-spectacle inédit, alliant chant et danses du soleil. Cette animation s'est révélée être un franc succès avec la venue de plus de 400 spectateurs enthousiastes, malgré un temps mitigé.

Fort de cette réussite, nous allons reconduire l'an prochain une animation de ce type avec un nouveau spectacle inédit... Nous allons aussi essayer de développer d'autres activités autour de la fête patronale. Nous avons même un petit scoop, avec le retour d'un ou deux manèges !!! Nous espérons que vous serez encore plus nombreux lors cette manifestation.

Pour cette nouvelle année, nous avons un projet en commun avec l'AGAP qui concerne le développement de diverses manifestations autour du château d'Aix. L'une d'elles serait de relancer la fête de la musique, dans ce lieu qui fut autrefois un endroit de détente et de rencontre pour les Grézollois.

Enfin je souhaite terminer en lançant un appel aux bonnes volontés prêtes à participer au bon fonctionnement du comité. En effet, nous vous attendons avec vos idées et votre énergie afin de poursuivre et de développer nos activités... et ainsi de rendre toujours plus vivant notre si charmant village !

Le secrétaire du comité



La FAC de Grézolles (Fédération Amicale des Classards)



Après quelques réunions préparatoires, la fête des classes en 0 s'est déroulée le 25 septembre à la salle des fêtes de Luré. 23 conscrits, dont 3 à 90 ans, 2 à 80 ans, 1 à 70 ans, 5 à 60 ans, 3 à 50 ans, 6 à 40 ans, 2 à 10 ans et 1 bébé de l'année, se sont retrouvés avec famille et amis et 60 personnes environ étaient regroupées pour cette journée festive. L'apéritif a été servi à la salle communale de Grézolles avec les habitants du village et la suite des festivités et les traditionnelles photos se sont déroulées à Luré. Là, chacun a pu apprécier, comme d'habitude, le repas concocté par le restaurant « Le Georget »... Ensuite, place à la danse avec la sono « Les Allumés » !

La fête fut belle, que la tradition ne se perde pas...



J'AIM FOOT

Depuis début septembre, un nouveau bureau a été mis en place avec un nouveau président : il s'agit d'Elie BARTHOLLET de Crémeaux. Toutefois, Dominique FRAISE est toujours membre du bureau comme responsable des relations extérieures.



Chaque mardi soir, certains dirigeants se retrouvent au siège administratif situé à Grézolles (au-dessus de l'épicerie Fournit) afin de voir ensemble les problèmes éventuels.

Cette année, l'effectif de J'AIM Foot est de 190 licenciés toutes catégories confondues.

Nous avons la chance de pouvoir compter sur certains sponsors locaux qui permettent au club de pouvoir vivre. J'AIM Foot organise aussi un concours de belote à St Polgues qui aura lieu cette année le 5 février 2011 ; nous aimerions pouvoir compter sur un maximum de personnes. Plusieurs tournois sont organisés au cours de la saison dont le plus important (environ 40 équipes, dont 4 originaires de Strasbourg) se déroule à Crémeaux chaque premier samedi de juin.

Avec le mauvais temps, nos joueurs profitent des salles de sport environnantes pour pouvoir s'entraîner dans un endroit plus confortable ; c'est pourquoi, certaines équipes utilisent la salle omnisports du Val d'Aix (SOVA) pendant la période hivernale.

Chaque année, l'école de foot organise son arbre de Noël où les enfants peuvent voir un film, suivi d'un goûter avec les traditionnelles bûches de notre boulanger local et enfin, la distribution des cadeaux. De même, les dirigeants emmènent les jeunes sportifs fin juin pour la sortie de fin d'année (les plus petits s'amuseront au Parc de la Plage de Villerest).



AGAP **Association Grézolles Art et Patrimoine**

**Du 10 au 16 Mai 2010 s'est déroulé
le 4^{ème} symposium de sculpture à Grézolles**



L'Association «l'Outil en main» nous a présenté son stand d'initiation des jeunes aux métiers manuels

Guillemette DUTHOIS, artiste plasticienne a fait la démonstration de son savoir faire (dessins, collages, sculptures en papier mâché...)



Les jeunes de l'ISEF du Château d'Aix, accompagnés de leurs éducateurs, ont mis à la disposition du public des jeux fabriqués à l'atelier de bois de l'ISEF.

Guy CHEVALIER, graveur sur verre a présenté la chapelle Sainte Barbe, si emblématique de Grézolles



5 conférences se sont déroulées à la salle communale sur 4 thèmes différents (la maladie : une fatalité ?; la Semeuse ; le mystère de Glozel ; mythes et usages thérapeutiques du noyer).



2 stages de cueillette d'herbes ont été organisés durant la semaine avec Gérard MICHALET, les personnes présentes ont pu déguster le fruit de leur cueillette

Un concert de musique classique s'est déroulé le jeudi à l'église (Trio de flûte, violon et violoncelle) et c'est autour du verre de l'amitié que s'est terminée la soirée.



Les 2 mosaïstes Marie Laure BESSON et Méline LANOË étaient à nouveau présentes et une semaine plus tard le pèlerin pouvait être admiré par tous.

Odile FAYE CHEVALIER avec son métier à tisser et beaucoup de patience et de savoir faire, nous a présenté de très belles réalisations.



Numa DROZ et Geneviève GARCIA GALLO ont réalisé environ 40 peintures en miniatures (paysages) que l'on peut découvrir au hasard de nos promenades dans le centre du village.

Joy HANOUN a « croqué » beaucoup de monde durant cette semaine.



Et enfin, une mention particulière pour le sculpteur Paul MARENDON qui a laissé sur la place du château cette œuvre remarquable « La Semeuse ».

Plus de 300 scolaires se sont relayés sur le site pour voir travailler les artistes



La soirée festive, malgré le froid, a attiré plus de 200 personnes. Sans doute grâce à la présence de nos voisins de St Romain d'Urfé et leurs chants en patois, sans doute aussi grâce au saucisson vigneron préparé par le restaurant « Le Georget ».

La cérémonie de clôture s'est déroulée le dimanche en présence des officiels, des sponsors et des habitants du village, autour du verre de l'amitié avec la fanfare de Saint Germain Laval-Poncin.



L'école de campagne

*La salle était grise et austère
Le décor était fort sommaire
Un tableau noir zébré de craie
Un poêle et son tuyau coudé
Deux longues tables en bois grossier
Avec ses bancs, ses encriers.
Et nous étions huit écoliers
Nous efforçant de comprendre
Grammaire, histoire, géographie,
Botanique et calligraphie,
Car chaque soir nous devions rendre
Un compte-rendu bien précis
De ce que nous avions appris
A la famille réunie.*

*Le Maître armé d'une baguette
Pouvait sévir tout à son gré
Un petit coup sec sur nos têtes
Comme légère punition
Réveillait alors l'attention
Ouvrant des horizons nouveaux
La mappemonde qui tournait
Nous exilait loin des frontières
Seul livre avec le dictionnaire
On dévorait le « Mironneau »*

*Et quand la cloche avait tinté
Avec criquet et sauterelle
Nous partions vers la liberté
Faire de l'histoire naturelle.*

*Merci, chers vieux Maîtres d'école
D'avoir rempli nos têtes folles.*

Laure Marsify, le 30 juin 1991



Infos anciens d'Aix

Le site Internet de la municipalité de Grézolles à un lien qui permet d'accéder directement à celui de l'association des anciens élèves des Salésiens du Château d'Aix qui a vu passer autrefois de nombreux grézollois. Cette association a émis le souhait, entre autres, de garder un contact avec les deux villages proches d'Aix, Saint Martin la Sauveté et Grézolles, par le biais de "News" et de photos qui paraîtront alternativement sur leur bulletin semestriel. Sur le bulletin d'octobre sont donc parues quelques infos et photos de la vie grézolloise. Sur celui d'avril 2011, ce sera le tour de Saint Martin la Sauveté et ainsi de suite...

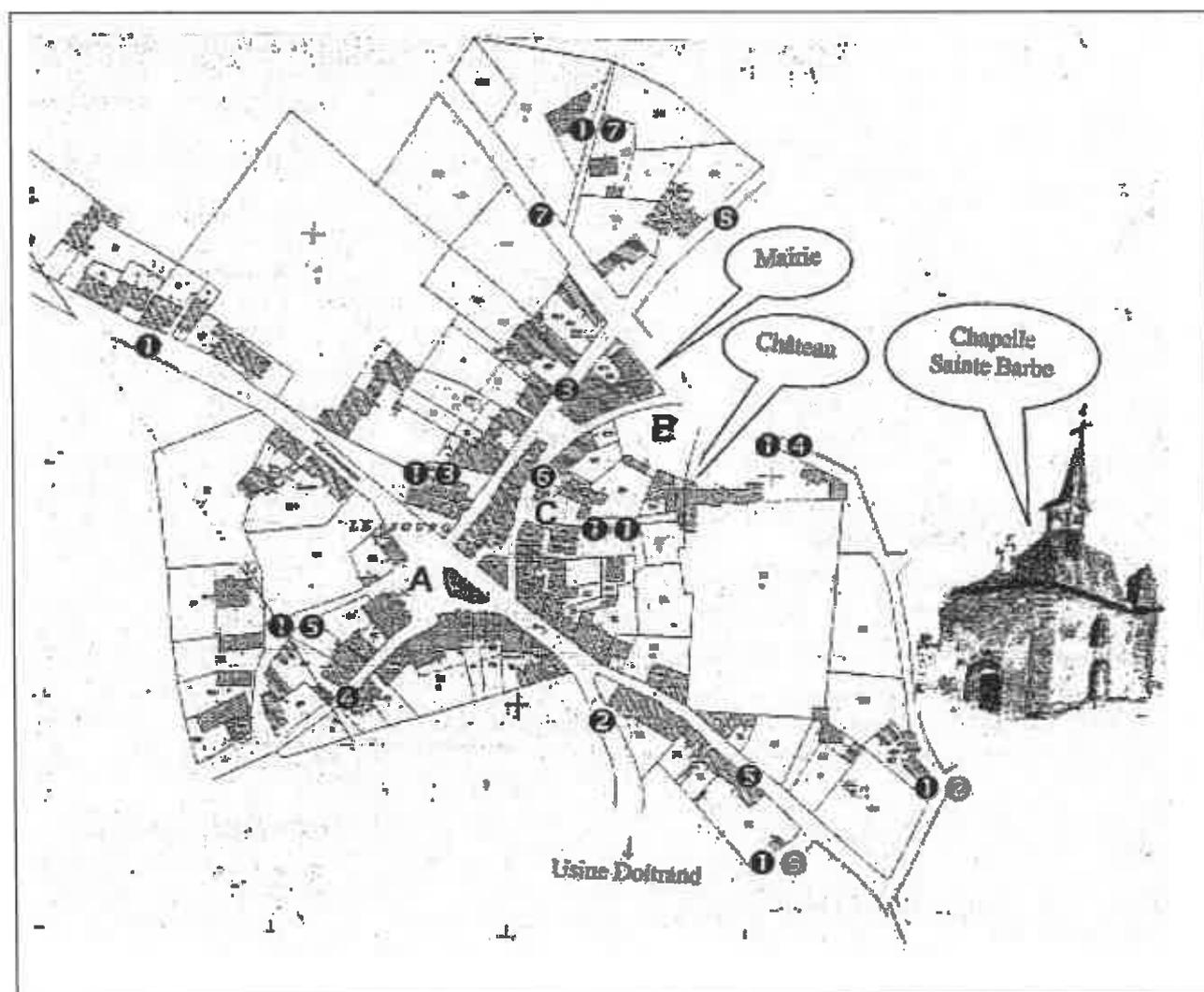
Lien sur le site Internet :

l'amicale des anciens du château d'AIX

GREZOLLES

DECOUVERTE DU PATRIMOINE

EMPLACEMENT DES ŒUVRES EXPOSEES DANS LE VILLAGE



N°	Emplacement des oeuvres	Sculptures et œuvres à voir
1	Rue d'Urfé (vers l'église)	Vierge noire (sculpture sur pierre)
2	Rue de l'Astrée (Entrée usine Doltrand)	Pèlerin (sculpture sur métal)
3	Rue de la Mairie (à côté de la mairie)	Ange (sculpture sur pierre)
4	Rue du Val d'Aix	Vierge et l'enfant (Vitrail) Pèlerin (mosaïque) Taureau (sculpture bois)
14	Montée du Château	Pied (Sculpture sur pierre) Tétramorphe : 4 sculptures sur métal
B	Place du Château	La Semeuse (Sculpture sur pierre)
C	Place de l'Algle	Algle (sculpture sur métal) Pèlerin (bas relief)

A l'intérieur de la Mairie

- Dans le hall d'entrée:
 - Vierge noire en métal
 - Bateau (sculpture sur bois)
- Dans la salle du conseil :
 - Bas relief représentant un Ilon

A l'intérieur de l'église

- Vierge noire (mosaïque)

Dans les rues du centre Bourg

Environ 40 peintures miniatures (paysages) disposées sur les pierres des maisons, les descentes de chéneaux, les grilles ,...

Art et patrimoine grézollois

"La Sainte Famille en marche"

Il a sans doute vu passer des centaines et des centaines de grézollois depuis plus d'un siècle et demi.

Il en a vu passer qui allaient aux offices, aux messes. Il en a vu passer dans la joie pour un baptême, dans le bonheur pour un mariage, dans la tristesse pour un décès, dans l'intimité pour une prière.

Il les a tous, ou presque tous vu passer et pourtant eux ne l'ont pas vu ou ne le voyaient plus.

Peut être à cause de l'avoir trop vu, à cause du temps qui l'a fait oublier, de son exposition en contre jour, de la poussière des années qui l'a enveloppé, du manque d'intérêt qu'on lui a porté, de la baisse de la pratique religieuse, enfin de plein de choses qui l'ont relégué dans la pénombre du passé.

IL, c'est le grand tableau qui est situé au dessus du porche de l'église.

A l'occasion de l'inspection de l'église en vue de la mise hors d'eau de l'édifice, voici qu'il ressurgit du passé.

Tout d'abord, il y a la découverte dans les archives de la mairie d'une lettre en date du 30 juin 1975 du conservateur du musée Joseph Déchelette de Roanne qui s'inquiète auprès du Maire de l'époque: **"La belle peinture du XVIIe siècle que j'ai vue avec vous, exposée à des dégradations continues d'eau passant par une ouverture de la façade, serait toujours à sa place et n'aurait pas été restaurée"**.

En effectuant des recherches plus anciennes, on s'aperçoit que Vincent DURAND lors de l'excursion historique et archéologique de la DIANA en juillet 1894 le cite aussi: **"Une grande toile du XVIIe siècle représentant la Sainte Vierge et Saint Joseph, tenant chacun d'une main l'Enfant Jésus qui marche entre eux d'eux accompagnés par des anges, mériterait tout à fait une restauration"**

Nous avons donc fait descendre ce tableau. On peut faire au premier abord les constatations suivantes.

Son état: il a beaucoup souffert et a été maltraité. Depuis plus de quarante ans il est exposé à l'humidité et une partie de la toile supérieure est pourrie. Lorsque l'église a été repeinte, on n'a pas jugé bon de le descendre ni de le protéger, puisqu'il est recouvert de gouttelettes de badigeon et le mur à l'emplacement du tableau n'a pas été peint. On en a fait le tour!



Le thème: Il semble singulier, l'Enfant Jésus n'apparaît que très rarement dans cette posture marchant sur un chemin tenant la main de la Vierge et de Saint Joseph.

La qualité: La peinture est extrêmement belle. Les traits des personnages sont traités avec une finesse remarquable.

Ce que l'on sait: il est cité en 1894 et en 1975 mais actuellement aucune autre trace de ce tableau n'apparaît ailleurs.

Ce que l'on ne sait pas: qui l'a peint? D'où provient-il? Sachant que l'église actuelle ne date que de 1853. Était-il dans l'ancienne église de Grézolles? Qui a pu offrir ou léguer ou commander une telle toile de 1m 80 sur 2m 20 ?

Début septembre 2010, sur notre demande, Madame CARCEL, conservateur des antiquités et objets d'Art de la Loire est venue, accompagnée par Madame Sabine DE PARIZOT, restauratrice à Lyon.

Ce tableau est bien du XVII^e siècle. Il aurait du être restauré ou tout du moins,



Détail. On remarque la finesse du trait

protégé beaucoup plus tôt, compte tenu de sa valeur artistique et historique. Il peut être encore récupéré.

Dans un premier temps il faudrait prendre des mesures conservatoires puis Madame CARCEL demandera son classement à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques pour les objets mobiliers.

Bien sûr ceci a un coût mais ce serait, semble t'il, l'une

des plus belles pièces du patrimoine grézollois avec la chapelle.

Dans un premier temps, après avoir présenté la situation de cet objet d'art au conseil municipal ainsi que les devis de constat d'état et de conservation, en attendant une éventuelle restauration, nous envisagerions avec l'aide financière du Conseil Général de demander à une restauratrice de prendre des mesures conservatoires, en attendant des jours meilleurs...

"L'eau forte de la chapelle Saint Barbe"

Bien curieuse histoire que celle de l'eau forte de la chapelle Saint Barbe. Elle dormait depuis quarante ans dans les réserves du musée Joseph Déchelette de Roanne.

Mentionnée dans la lettre de juin 1975 citée plus haut, nous avons entrepris des démarches auprès du musée afin d'en retrouver la trace.

Le propre d'un musée étant la conservation des œuvres d'art nous avons eu rapidement la confirmation de l'existence de cette eau forte et l'accord de principe pour une restitution à la commune.

Madame Brigitte Bouret, conservateur du patrimoine en chef, a donc eu l'amabilité de nous recevoir le 6 octobre 2010 pour la restitution officielle de cette eau forte.

Il semble qu'elle ait été confiée au conservateur du musée de Roanne en 1970. Elle aurait bénéficié d'une restauration puis elle aurait rejoint les réserves du musée pour un long sommeil. Long sommeil dans de bonnes conditions qui en ont assuré évidemment une conservation remarquable. Elle est ressortie une fois de son anonymat pour l'exposition temporaire organisée par le musée Déchelette du 20 septembre 2007 au 5 mai 2008, puis elle a tranquillement retrouvé les réserves jusqu'à sa redécouverte et sa récupération en octobre 2010.



Il s'agit de l'un des éléments de ce qui reste du chemin de croix ornant la chapelle Saint Barbe et qui proviendrait de l'ancienne église de Grézolles.

C'est une gravure aquarellée datant du début du XIX^e siècle traitée avec la technique de l'eau forte. Elle représente sous la forme de l'imagerie d'Epinal, la troisième station du Chemin de Croix. La représentation est surprenante, on note à droite la présence d'un enfant (symbole d'innocence!) portant un panier garnis d'un marteau et de clous et montrant du doigt le chemin du calvaire.

Désormais, nous regarderons sans doute, d'un autre œil les autres gravures qui ornent la chapelle, sachant qu'elles ont la même origine, donc la même valeur artistique et patrimoniale. Malheureusement, cette eau forte n'ira pas les rejoindre, leur état de conservation, fait craindre qu'elle ne subisse le même sort, une dégradation progressive et irréversible. En attendant une solution plus adéquate, elle demeurera stockée dans un lieu sec et protégé. C'est pour le moment la meilleure possibilité que nous puissions avoir pour protéger et transmettre ce petit patrimoine.

CONTE VRAI POUR les ENFANTS SAGES

Princesse Grenouille



Encore une histoire de grenouille me direz-vous! Donc, à n'en point douter, une histoire Grézolloise!

Et bien "neni", c'est plutôt, pour changer, une histoire Germanoise.

Comme chacun le sait, ce charmant village est situé non loin de l'Aix dans la plaine, enfin presque. Et, dans la plaine, il y a des étangs, et, dans les étangs, il y a des ...Mais n'allons pas plus loin et commençons notre histoire.

C'était, il n'y a pas très longtemps, quelques années tout au plus. J'étais encore célibataire et j'habitais un petit appartement à Saint Germain Laval. C'était plutôt, ce que l'on appelle plus communément une garçonnière qui avait été aménagée dans une ancienne maison. J'y vivais insouciant, entouré de mon modeste mobilier, une armoire, un lit, une table, une gazinière, quelques chaises et de menus ustensiles. Pour la décoration, j'avais joint l'utile à l'agréable, dans un pot de terre cuite, j'entretenais avec soin un superbe plant de basilic qui prospérait dans un coin de la fenêtre. Il me donnait de temps à autre quelques feuilles au délicieux parfum que je prélevais parcimonieusement, pour agrémenter, c'est bien connu, une cuisine de célibataire où les pâtes tenaient la place d'honneur.

Je vivais des jours heureux dans mon royaume et j'étais loin de me douter qu'une princesse inattendue viendrait un jour en troubler la tranquillité. Tout du moins, lorsqu'il m'arrivait de rêver à une princesse, je ne pensais pas du tout à celle de mon histoire. Je pensais plutôt à... Enfin vous voyez ce que je veux dire. Et puis je n'étais point pressé de la voir arriver, bousculer mon bonheur tranquille qui semblait imprégner les murs de mon modeste palais, me faire faire des ménages et des rangements inutiles, perturber ma vie de célibataire et bien d'autres choses encore. Evidemment je ne vous parle que des mauvais cotés, mais c'étaient ceux qui me contrariaient le plus. Je n'avais pas non plus, à cette époque, beaucoup de

dispositions pour devenir un prince, enfin je veux dire un prince charmant. Mes préoccupations étaient bien plus terre à terre et me comblaient.

Ils arrivèrent un matin, fourbus et trempés, les pieds boueux, exténués, mais avec au fond des yeux un sourire triomphant et complice.

Ah, j'oublie de préciser que "ils", étaient mes deux meilleurs amis de l'époque.

Et puis j'oublie aussi de dire que, fourbus et trempés, ils portaient aussi sur l'épaule un grand sac informe que l'on appelle "boge" dans nos campagnes. Ce sac avait une particularité étrange, il se déformait constamment, comme mu, par une force intérieure qui l'animait et le rendait vivant.

Triomphants, ils me dirent: "Tiens, nous y avons passé toute la nuit! Il y en a au moins une centaine et si tu peux les préparer pour ce soir, nous viendrons les déguster".

A demi endormi, je les vis repartir sans le sac qu'ils avaient laissé délibérément au milieu de la pièce.

Petit à petit, c'était un dimanche, j'émergeais de ma couche et commençais ma journée en buvant un café. C'est à ce moment que tout s'accéléra.

Levant machinalement les yeux vers le sac qui continuait de palpiter, je me décidai à l'ouvrir.

J'avais délié le dernier nœud et sans précaution aucune, j'ouvris la boge. Ce fut alors un feu d'artifice vert et gluant! Et comme dans la chanson de Montand, faisant naître un bouquet changeant, par dizaines et dizaines, dans une gerbe continue, les grenouilles s'échappaient du sac, et, à qui mieux mieux, dans un saut qui peu de cataclysme, chacune cherchait le coin, la cache, le rebord, qui pourrait la sauver de la casserole dans un coassement qui devait s'entendre de la rue.

Débordé, submergé, incrédule, je regardais le désastre et je mis quelques instants à réaliser qu'il fallait que j'entame une chasse à la grenouille sans merci pour les récupérer.

L'une après l'autre, je pus les attraper en me heurtant aux meubles et en glissant sur le plancher. Le combat dura longtemps mais force resta au propriétaire des lieux et je les fis rentrer une à une dans le sac de jute.

Une à une, sauf une. En effet l'une d'entre elles, plus féline, plus maligne, plus coquine que les autres, me tenait tête et me regardait de ses yeux malicieux, m'attendait, m'invitait à la prendre, pour, au dernier moment, faire un saut de côté qui me laissait pantois avec la main ouverte et vide.

Lorsque je dis coquine, je n'exagère pas! Car après m'avoir fatigué, épuisé, lessivé, elle m'entraîna sous la table que je heurtai violemment de la tête et elle profita de ce moment précis pour disparaître et ne plus se montrer.

Je cherchai, longtemps, très longtemps, mais je ne pus retrouver celle qui allait devenir ma princesse.

Il y avait plus de quinze jours que les grenouilles avaient été dégustées lors d'un repas mémorable et bien arrosé. J'avais repris ma vie tranquille après cet épisode bruyant et coloré. J'avais presque oublié la petite princesse qui avait pu échapper à la mort. De temps en temps, j'y pensais bien un peu la nuit. A l'affût du moindre craquement, du moindre coassement. Mais rien, rien ne venait troubler la quiétude de ma garçonnière.

Je finis par l'oublier et vaquais à mes occupations habituelles sans me soucier de quoi que ce soit. Balayage, nettoyage, lavage, enfin, raisonnablement, point trop n'en faut pour un célibataire qui se cultive et veut se ménager...

Si, il y a une chose qui me tenait à cœur, c'était d'apporter le plus grand soin à mon plan de basilic, qui me le rendait bien. Je l'arrosais avec amour, l'effeuillais avec tendresse et puis, un jour...

C'était un beau matin d'été. Le soleil jouait avec mon plan de basilic dont les feuilles délicates et parfumées devenaient transparentes sous cette caresse tiède. C'était un vrai plaisir d'admirer cette osmose de lumière et de chlorophylle. Avec amour et précaution, j'approchai alors le pommeau de mon arrosoir d'appartement et je m'apprêtais à humidifier délicatement la terre brune qui accueillait mon basilic.

Au moment où je commençais à verser, mon regard fut attiré par deux perles noires et dorées qui émergeaient de la terre du pot. Je m'approchai, très près. Les perles bougèrent légèrement, très légèrement.

C'est alors que nos regards se croisèrent, incroyables!

Ma petite princesse, enfouie dans la terre, me regardait, étonnée, effrayée, apeurée, suppliante... Je n'en revenais pas. Depuis plus de quinze jours, nous vivions ensemble. Depuis plus de quinze jours, je l'arrosais. Depuis plus de quinze jours elle se retenait de coasser et de bouger. Depuis plus de quinze jours, elle me regardait vivre, la peur au ventre dès que je l'approchais. Et maintenant, suppliante elle croisait mon regard en me demandant la vie.

Je ne pus résister à ses yeux pétillant de malice et de peur et ma décision était prise.

Je la sortis délicatement du pot et la mis dans une boîte. Elle se laissa faire, résignée et tremblante. Le soir venu, dans la tiédeur de l'été, je l'emmenai là bas dans la plaine, au bord de l'Aix, et, délicatement, avec un léger brin de tendresse, je la relâchai dans un carré de verdure. Elle me regarda avec son regard malicieux où je crus voir une lueur de reconnaissance, puis elle s'enfonça dans les herbes et j'entendis un léger flop qui me fit comprendre qu'elle avait retrouvé son élément naturel.

Je revins chez moi, incrédule et un brin nostalgique...

Il paraît qu'elle mena une vie heureuse, qu'elle rencontra un prince, qu'elle eut de nombreux enfants et que, souvent les soirs d'été, quand vous les entendez coasser, ils se racontent son histoire, qui finit toujours ainsi: un regard peut changer bien des choses...

Georges. Bonnetond

Cette histoire véritable m'a été racontée au restaurant, un soir d'été, par quelqu'un qui m'est cher et que je connais bien. Vollore Montagne le 6 août 2010. G.B



